

الإتحاد الجزائري لكرة القدم



الرابطة الولائية لكرة القدم سعيدة

PROCES – VERBAL

DISCIPLINE JEUNES

N° 12 DU 20 FEVRIER 2024

SAISON SPORTIVE 2023 /2024

KHALFAOUI HACHEMI : PRESIDENT

KADDOURI MOHAMED : SECRETAIRE

BOUMADANI DJELLOUL : MEMBRE

ALLOUI MOKHTAR : MEMBRE

ORDRE DU JOUR

1) – COURRIER :

2) – TRAITEMENTS DES AFFAIRES : JEUNES

Note Importante

Les clubs sont informés que toutes les décisions sont publiées sur le site internet de la ligue et insérées sur le bulletin officiel de la commission de discipline. Cette communication tient lieu de notification officielle à l'attention des clubs concernés.

A cet effet nous vous rappelons ci-après, Les dispositions de l'article 20 du règlement de championnat de football amateur qui stipule :

Les clubs sont tenus de s'informer des décisions prises par la ligue. Celles-ci, sont réputées avoir été portées à la connaissance des clubs. Dès leurs publications dans les bulletins officiels et sur le site internet de la ligue.

CATEGORIE : U 13 GROUPE « B »

MISE A JOUR de la 6eme Journée

Affaire n° 68 /2024 Rencontre AJS / USMS DU 20-01-2024

RIEN A SIGNALER

CATEGORIE : U 13 GROUPE « A »

MISE A JOUR de la 4eme Journée

Affaire n° 69 /2024 Rencontre Protection Civile / Génération d'or du 03-02-2024

Joueurs Avertis

LAABANE MOHAMED AMINE Lic 0296 G.O Ain el hadjar pour comportement antisportif

SAIDI ABDELKADER lic 0572 Protection civile pour comportement antisportif

CATEGORIE : U 13 GROUPE « A » 7eme Journée

Affaire n°70 /2024 Rencontre WIDAD AIN EL HADJAR –RAJA O/ KHALED DU 2-2-2024

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 71 /2024 Rencontre NREBS-Génération d'or DU 02-02-2024

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 72 / 2024 Rencontre WIAM HASSASNAS – ASPC DU 02-02-2024

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 73 /2024 Rencontre CAS BOURACHED- SW SAIDA DU 02-02-2024

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 74 /2024 Rencontre CAS CAIN SULTANE-JEUNES TALENTS DU 03-02-2024

Joueur averti :

BEREKLA WALID LIC 0346 Jeunes Talents pour comportement antisportif

CATEGORIE : U 13 GROUPE « B » 2eme Journée

Affaire n° 75 /2024 Rencontre HILLEL – AJ SAIDA DU 03-02-2024

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 76 /2024 Rencontre WIDADIA – NRSBS DU 02-02-2024

RIEN A SIGNALER

.Affaire n°77/2024 Rencontre WIFAK SAIDA – USMS DU 03-02-2024

RIEN A SIGNALER

Affaire n°78 /2024 Rencontre MECHAAL YOUB – ASNGS DU 03-02-2024

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 79 /2024 Rencontre AJ SAIDA – FDOB DU 02-02-2024

RIEN A SIGNALER

..../....

GRUPE « A » CATEGORIES : U19 / U 17/ U 15 3eme Journée**Affaire n° 80 /2024 Rencontre AFJTT – HILLEL DU 02-02-2024 U 19**

- Partie non jouée
- u la feuille de match
- attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club AFJT TAOUROUIT
- attendu que l'arbitre à donné le laps de temps réglementaire
- *Par ces motifs la commission de discipline décide : 1^{er} Forfait pour catégorie U 19 du club AFJTT .
- Match perdu par pénalité a club AFJTT pour en attribuer le gain du match au club AS HILLEL qui marque trois (03) points et un score de trois(03) à zéro (00)plus une amende de Quinze Mille Dinars (15000,00 DA) au club AFJTT.

Affaire n° 81 /2024 Rencontre AFJTT – HILLEL DU 02-02-2024 U 17

- Partie non jouée
- u la feuille de match
- attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club AFJT TAOUROUIT
- attendu que l'arbitre à donné le laps de temps réglementaire
- *Par ces motifs la commission de discipline décide : 1^{er} Forfait pour catégorie U 17 du club AFJTT .
- Match perdu par pénalité a club AFJTT pour en attribuer le gain du match au club AS HILLEL qui marque trois (03) points et un score de trois(03) à zéro (00)plus une amende de Quinze Mille Dinars (15000,00 DA) au club AFJTT.

Affaire n° 82 /2024 Rencontre AFJTT - HILLEL DU 03-02-2024 U 15**RIEN A SIGNALER****Affaire n° 83 /2024 Rencontre IRBOK – CAL DU 03-02-2024 U 19****Joueurs avertis :**

- DJELLOULI LAID Lic 1405 CAL pour comportement antisportif
- KERBACHE MIMOUN lic 1300 CAL pour comportement antisportif
- LITIM MOKHTAR ABDELMAJID lic 0402 IRBOK pour comportement antisportif

Affaire n° 84 /2024 Rencontre IRBOK – CAL DU 03-02-2024 U17**Joueurs avertis :**

- FARES YOUNES BENHAMOU lic 1572 CAL pour jeu dangereux
- MOKHABI MILOUD ABDELHAMID lic 1095 IRBOK pour comportement antisportif
- BOUSSAYED MOHAMED REDA lic 0396 IRBOK pour comportement antisportif

Affaire n° 85 /2024 Rencontre IRBOK – CAL DU 02-02-2024 U 15**RIEN A SIGNALER****GRUPE « B » CATEGORIES : U19/ U 17 / U 15****:Affaire n° 86 /2024 Rencontre CAL – AFJTT DU 27-01-2024 U 15**

- Partie non jouée
- Vu la feuille de match
- attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club CALAYOUNE
- attendu que l'arbitre a donné le laps de temps réglementaire .
- *Par ces motifs la commission de discipline décide : 2° Forfait pour catégorie U 15 du club CALAYOUNE
- Match perdu par pénalité au club CALAYOUNE pour en attribuer le gain du match au club AFJTT qui marque trois (03) points et un score de trois(03) à zéro (00) plus une amende de Quinze mille dinars (15000,00 DA) au club CALAYOUNE.

Affaire n° 87 /2024 Rencontre TBS - JSM DU 02-02-2024 U 15**RIEN A SIGNALER**

.../....

Affaire n° 88 /2024 Rencontre CRBH – JSOD

DU 02-02-2024

U 19

-Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club CRB HOUNET
- attendu que l'arbitre a donné le laps de temps réglementaire .
- par ces motifs la commission de discipline décide : 3^{Eme} Forfait pour catégorie U 19 du club CRB HOUNET.
- Match perdu par pénalité au club CRBHOUNET pour en attribuer le gain de match au club JSOD qui marque trois(03) points et un score de trois (03) à zéro (00) plus une amende de Quinze Mille Dinars(15000,00 DA) au club CRB HOUNET
- Défalcation d'un (1) point pour la catégorie seniors .

Affaire n° 89 /2024 Rencontre CRBH – JSOD

DU 02-02-2024

U 17

-Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club CRB HOUNET
- Attendu que l'arbitre a donné le laps de temps réglementaire .
- par ces motifs la commission de discipline décide : 3^{Eme} Forfait pour catégorie U 17 du club CRB HOUNET.
- Match perdu par pénalité au club CRBHOUNET pour en attribuer le gain de match au club JSOD qui marque trois(03) points et un score de trois (03) à zéro (00) plus une amende de Quinze Mille Dinars(15000,00 DA) au club CRB HOUNET
- Défalcation d'un (1) point pour la catégorie seniors .

Affaire n° 90/2024 Rencontre CRBH – JSOD

DU 02-02-2024

U 15

Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club TBS
- attendu que l'arbitre à donné le laps de temps réglementaire
- *Par ces motifs la commission de discipline décide : 1^{er} Forfait pour catégorie U 15 du club CRBHOUNET .
- Match perdu par pénalité au club CRBHOUNET pour en attribuer le gain de match au club JSOD qui marque trois(03) points et un score de trois (03) à zéro (00) plus une amende de Quinze Mille Dinars(15000,00 DA) au club CRB HOUNET
- Défalcation d'un (1) point pour la catégorie seniors.

Affaire n° 91 /2024 Rencontre TBS – JSM

DU 02-02-2024

U19

Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club TBS
- Attendu que l'arbitre à donné le laps de temps réglementaire.
- Par ces motifs la commission de discipline décide : : 1^{ER} FORFAIT pour catégorie U 17 du club TBS .
- Match perdu par pénalité au club TBS pour en attribuer le gain de match au club JSM qui marque trois(03) points et un score de trois (03) à zéro (00) plus une amende de Quinze Mille Dinars(15000,00 DA) au club TBS .
- Défalcation d'un (1) point pour la catégorie seniors.

Affaire n° 92 /2024 Rencontre TBS – JSM

DU 02-02-2024

U 17

Partie non jouée

- Vu la feuille de match
- Attendu que l'arbitre signale sur la feuille de match que la rencontre n'a pas eu lieu suite à l'absence du club TBS
- Attendu que l'arbitre à donné le laps de temps réglementaire.
- Par ces motifs la commission de discipline décide : 1^{ER} FORFAIT pour catégorie U 17 du club TBS .
- Match perdu par pénalité au club TBS pour en attribuer le gain de match au club JSM qui marque trois(03) points et un score de trois (03) à zéro (00) plus une amende de Quinze Mille Dinars(15000,00 DA) au club TBS .
- Défalcation d'un (1) point pour la catégorie seniors.

Affaire n° 93 /2024 Rencontre IRBML – NRASM

DU 03-02-2024

U 19

Joueurs avertis :

- BENKADOUR SENOUCI lic 1544 NRASM pour jeu dangereux
- BENKADOUR ABDELMAJID lic J 1532RASM pour jeu dangereux
- BENKADOUR BELAID lic J 1587 NRASM pour comportement antisportif
- MEZOUAR ABDELMAJID lic J 1550 NRASM pour jeu dangereux

Affaire n° 94 /2024 Rencontre IRBML – NRASM

DU 02-02-2024

U 17

RIEN A SIGNALER

Affaire n° 95 /2024 Rencontre IRBML – NRASM

DU 02-02-2024

U 15

Joueur Averti :

BELKHEIR MOKHTAR lic 1136 IRBML pour comportement antisportif .

SANCTIONS	NOMBRE
AVERTISSEMENTS	14
EXPULSIONS	00
CONTESTATION DE DECISION	00
FORFAIT	8
AMENDE	120 000,00

LE PRESIDENT :

KHALFAOUI HACHEMI